



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 22 juin 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

Statistique Canada, 22 juin 2009 - Assurance-emploi pour avril 2009

En avril, 697 000 personnes ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi, en hausse de 18 600 par rapport au mois précédent. Cette progression de 2,7 % a été la plus faible enregistrée en six mois.

En avril, ce sont l'Alberta et la Saskatchewan qui ont affiché les taux de croissance du nombre de prestataires ordinaires les plus élevés.

Alors que le nombre de personnes touchant des prestations a augmenté en avril, le nombre de demandes initiales et renouvelées a diminué de 1,7 %, après une baisse de 2,1 % en mars.

Note aux lecteurs

Chaque mois, Statistique Canada présente maintenant une analyse plus poussée de la situation actuelle sur le marché du travail, à l'aide des statistiques sur l'assurance-emploi et d'autres sources. Plus tôt en juin 2009, l'Enquête sur la population active (EPA) a fourni un portrait des conditions générales sur le marché du travail, y compris le taux de chômage, l'emploi total et les caractéristiques des personnes qui sont touchées par les changements sur le marché du travail. Dans le présent communiqué, Statistique Canada présente des renseignements sous-provinciaux supplémentaires fondés sur les statistiques sur l'assurance-emploi. Des détails selon l'industrie seront fournis plus tard, grâce aux données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi* ou aux procédures administratives. Le nombre de prestataires ordinaires et le nombre de demandes reçues pour mars et avril 2009 sont provisoires.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi du 12 au 18 avril. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA pour avril.

Les données de l'assurance-emploi selon la région sous-provinciale, le sexe et l'âge ne sont pas désaisonnalisées. En conséquence, les comparaisons ne doivent être effectuées que d'une année à l'autre. Ces comparaisons peuvent être influencées par des hausses ou des baisses inhabituelles aux extrémités de la période.

Les statistiques sur l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations. Il ne faut donc pas les confondre avec les données provenant de l'EPA, qui fournit des renseignements sur le nombre total de chômeurs.

Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des prestations.

Les données sur l'emploi utilisées pour la présente analyse sont tirées de l'EPA.

Depuis octobre 2008, le nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi a progressé de 39,3 %. Il a augmenté dans l'ensemble des provinces et des territoires, les plus fortes hausses en pourcentage ayant été notées en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario.

Les plus importantes hausses en pourcentage sont observées en Alberta et en Saskatchewan en avril

En Alberta, le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de 16,3 % pour atteindre 48 300 en avril. Cette hausse porte la progression totale depuis octobre 2008 à 164,9 % ou 30 100.

Entre mars et avril, le nombre de prestataires ordinaires en Saskatchewan s'est accru de 12,2 % pour s'établir à 13 200, cette hausse faisant suite à des augmentations similaires au cours des deux derniers mois.

Après avoir fortement augmenté au cours des mois précédents, le nombre de prestataires en Colombie-Britannique s'est élevé à 82 700 en avril, en hausse de 1,7 % par rapport à mars. Le taux

de croissance total depuis octobre 2008 s'est établi à 81,6 % ou 37 200.

Bien que l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan aient affiché les taux de croissance les plus élevés quant au nombre de prestataires ordinaires entre octobre et avril, ces provinces continuent de jouir de taux de chômage parmi les plus faibles au pays.

En Ontario, le nombre de personnes touchant des prestations ordinaires d'assurance-emploi s'est accru de 4,4 % pour se fixer à 230 000 en avril. Depuis octobre 2008, le nombre de prestataires a progressé de 48,8 % ou 75 400.

Depuis octobre dernier, le Québec et les provinces de l'Atlantique ont connu des hausses du nombre de prestataires ordinaires inférieures à la moyenne nationale de 39,3 %.

Aperçu sous-provincial et démographique

Statistique Canada diffuse aujourd'hui une nouvelle publication qui présente les statistiques de l'assurance-emploi dans un ensemble de cartes géographiques. Ces cartes montrent la variation du nombre de personnes touchant des prestations ordinaires d'assurance-emploi partout au Canada.

Les données de l'assurance-emploi selon la région sous-provinciale, le sexe et l'âge ne sont pas désaisonnalisées, de sorte que les comparaisons ne doivent être effectuées que d'une année à l'autre.

Toutes les régions métropolitaines de recensement au Canada ont connu une hausse du nombre de prestataires ordinaires au cours de la dernière année.

Le nombre de prestataires a triplé dans la plupart des grands centres de l'Alberta entre avril 2008 et avril 2009. Le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de 12 700 pour atteindre 17 300 à Calgary, et il s'est accru de 11 200 pour s'établir à 15 900 à Edmonton.

En Alberta, le repli de l'emploi au cours des derniers mois a principalement touché la fabrication, la construction, le commerce ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques.

Entre avril 2008 et avril 2009, l'augmentation du nombre de prestataires en Colombie-Britannique a été généralisée. Le nombre de prestataires a triplé à Cranbrook, à Kelowna et à Campbell River et il a doublé dans la plupart des autres grands centres. À Victoria, le nombre de prestataires a progressé de 2 500 pour s'établir à 3 900, alors qu'à Vancouver, 34 500 personnes recevaient des prestations ordinaires, en hausse de 20 500 en 12 mois.

Parallèlement, le recul de l'emploi en Colombie-Britannique s'est surtout fait sentir dans la construction; le transport et l'entreposage; l'hébergement et les services de restauration; la finance et les assurances, ainsi que dans la foresterie et l'exploitation forestière.

En Saskatchewan, le nombre de personnes recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a plus que doublé entre avril 2008 et avril 2009 à Swift Current, à Saskatoon et à Moose Jaw. À

Saskatoon, 2 700 personnes ont touché des prestations ordinaires en avril 2009, soit 1 600 de plus qu'un an plus tôt. À Regina, le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de 760 pour atteindre 1 600.

En Ontario, le nombre de prestataires ordinaires a plus que doublé entre avril 2008 et avril 2009 dans 15 des 41 grands centres de la province. Le fléchissement de l'emploi au cours de cette période a été généralisé en Ontario, le secteur de la fabrication ayant été particulièrement touché.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, les plus fortes hausses en pourcentage du nombre de prestataires ont été observées à Guelph, à Tillsonburg et à Barrie. À Toronto, le nombre de prestataires a augmenté de 88,1 % pour se fixer à 95 800.

Les grands centres du nord de l'Ontario ont, eux aussi, connu une hausse du nombre de prestataires. Entre avril 2008 et avril 2009, les hausses en pourcentage les plus marquées à ce chapitre ont été enregistrées dans le Grand Sudbury, où le nombre de prestataires a doublé pour passer à 4 000, et à Timmins. La baisse de l'emploi en Ontario au cours de cette période s'est aussi faite sentir dans le secteur des ressources naturelles.

Au Québec, d'avril 2008 à avril 2009, le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de plus de 50 % à Granby, à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Lachute. À Montréal, il a progressé de 45,5 % au cours de cette période de 12 mois pour atteindre 75 100. Dans la région métropolitaine de recensement de Québec, 13 200 personnes touchaient des prestations ordinaires en avril 2009, en hausse de 46,5 % par rapport au nombre enregistré un an plus tôt.

Plus de jeunes reçoivent des prestations d'assurance-emploi

Entre avril 2008 et avril 2009, la hausse du nombre de prestataires ordinaires a été plus forte chez les jeunes de moins de 25 ans (+73,3 %) que dans les groupes des 25 à 54 ans (+54,6 %) et des 55 ans et plus (+50,6 %).

Au cours de cette période, l'augmentation du nombre de prestataires ordinaires a été plus marquée chez les hommes (+63,0 %) que chez les femmes (+42,0 %).

Le nombre de demandes de prestations reste élevé en avril

Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande. Les statistiques sur les demandes portent sur l'ensemble du mois et fournissent une indication du nombre de personnes qui pourraient grossir les rangs des prestataires.

En avril, 314 200 personnes ont présenté une demande initiale ou renouvelée. Le nombre de demandes reçues a diminué de 1,7 % en avril, après avoir fléchi de 2,1 % en mars. Malgré ces baisses, le nombre de demandes reçues est resté près du sommet de 326 400 atteint en février.

Le nombre de demandes reçues a diminué dans six provinces en avril, l'Alberta (-17,1 %), la Saskatchewan (-8,9 %) et la Colombie-Britannique (-6,9 %) ayant affiché les plus fortes baisses

en pourcentage. Les quatre autres provinces ont enregistré de légères hausses à ce chapitre.

Le Nouvelliste (Trois-Rivières), 23 juin 2009 - Programme de soutien aux travailleurs âgés : Les ex-travailleurs d'Aleris non admissibles

Après s'être battus pour être éligibles eux aussi, au même titre que les travailleurs de la forêt de 55 ans et plus, au Programme de soutien aux travailleurs âgés du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les ouvriers d'Aleris ont appris vendredi qu'ils n'y auront pas droit. Concrètement, cela signifie que 30 des 358 travailleurs au chômage ne pourront se qualifier.

Ajoutez à cela que les travailleurs ont reçu une lettre les avisant qu'ils auront à subir une coupure de 40 % au lieu de 34 % de leur fonds de retraite, on peut comprendre que le moral est au plus bas chez ces ex-travailleurs.

"En plus, l'Assurance-emploi vient de partir un nouveau programme suivant lequel les travailleurs qui retournent aux études peuvent recevoir leur chèque de chômage quand même, mais là encore, par ce qu'on ne nous a pas payés nos avis, (de départ) on ne se qualifie pas pour cette loi-là non plus. C'est désolant", dénonce Daniel Goyette, président du Syndicat des travailleurs de l'aluminerie du Cap-de-la-Madeleine (CSN).

"Le gouvernement est supposé aider les citoyens mais il s'accroche à des dates. Si Aleris avait agité comme il faut, si elle avait respecté la loi, nous, on serait corrects. On aurait pu se qualifier. Mais vendredi dernier, Luc Archambault, du ministère de Sam Hamad (Emploi et Solidarité sociale) m'a avisé que c'était définitif. Qu'on n'était plus qualifiés pour ce programme. On nous avait dit oui, mais maintenant, c'est non."

M. Goyette estime que les travailleurs d'Aleris ont assez écopé "avec cette compagnie que a agit comme des bandits avec eux", sans que en plus, le gouvernement embarque dans son jeu.

Le porte-parole syndical marche sur des oeufs et tient à préciser que le gouvernement provincial a toujours aidé les travailleurs d'Aleris.

"Je ne veux pas me chicaner avec eux. Mais je voudrais leur demander de ne pas s'enfarger dans les virgules et de continuer à nous appuyer. C'est pas nous, simples citoyens, qui sommes les bandits, c'est les Américains." Daniel Goyette s'est empressé d'informer la députée Noëlla Champagne de la situation et s'apprêtait à faire de même avec le caucus libéral régional. Il espère aussi que la CSN va y aller de tout son poids pour dénoncer la situation.

Champagne veut parler à Hamad

Alors qu'elle faisait le point sur ses dossiers de comté, la députée de Champlain, Noëlla Champagne, a dénoncé le fait "que le gouvernement ait décidé de mettre en branle son nouveau programme de soutien aux travailleurs âgés à partir du 1 avril, alors qu'Aleris a tiré la plogue le 30

mars."

"Sam Hamad et moi, on va se parler. On va avoir une discussion au sommet. Ça n'a pas d'allure! a lancé la députée très en colère. Rappelez-vous qu'Aleris devait aller en cour, à la Commission des normes du travail pour savoir quand elle avait fermé son usine exactement. Mais Aleris a déclaré faillite. Le gouvernement prétend maintenant que les employés ont perdu leur emploi, bien avant le 30 mars 2008, soit en juillet!"

La députée se désole de voir les ouvriers se démener avec les différents programmes gouvernementaux. "Ils ont déjà perdu 16 semaines d'assurance-chômage et 35 % de leur fonds de retraite. Ce programme qui devait s'appliquer à eux était une bonne nouvelle. Mais voilà qu'ils ne l'ont plus", dénonce-t-elle.

Rumeur de vente

Alors que la députée Noëlla Champagne laissait entendre à mots couverts qu'il pourrait y avoir de bonnes nouvelles concernant la vente de l'usine Aleris, le président du syndicat, Daniel Goyette, lui, estimait qu'il était encore trop tôt pour annoncer quoi que ce soit.

"Les fils ne sont pas attachés. S'il y a une annonce, ce sera un juillet", croit-il.

Louise Plante

Radio-Canada, 22 juin 2009 - Nouvelle hausse des prestataires

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a encore augmenté au Canada.

Statistique Canada a révélé lundi qu'en avril, 697 000 personnes ont reçu des prestations d'assurance-emploi à la grandeur du pays, soit une augmentation de 18 600 par rapport à mars.

La hausse de 2,7 % est toutefois la plus faible des six derniers mois.

Les provinces qui ont enregistré les plus fortes augmentations sont l'Alberta (16,3 %) et la Saskatchewan (12,2 %). Depuis octobre 2008, l'Alberta a connu une explosion du nombre de prestataires, avec une hausse de 164,9 %.

En Ontario, la hausse enregistrée en avril a été de 4,4 %. Depuis octobre, le nombre de prestataires d'assurance-emploi en Ontario a crû de 48,8%. Les secteurs manufacturier, forestier et des ressources naturelles ont été les plus touchés.

Pour sa part, le Québec a vu le nombre de prestataires d'assurance-emploi augmenter de 0,9 %.

Depuis octobre 2008, le nombre de prestataires a augmenté de 39,3 % à la grandeur du pays.

Depuis cette date, Statistique Canada note que le Québec et les provinces de l'Atlantique ont connu des hausses du nombre de prestataires inférieures à la moyenne nationale.

Même si le nombre de prestataires a augmenté, Statistique Canada souligne que le nombre de demandes initiales et renouvelées a diminué de 1,7 % en avril. Il avait déjà baissé de 2,1 % en mars.

La Presse Canadienne, 22 juin 2009 - Assurance emploi : 18 600 prestataires de plus

Le nombre de personnes ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi au Canada en avril dernier a augmenté de 2,7 pour cent, ou de 18 600 par rapport au mois précédent, pour atteindre 697 000.

Cette progression est la plus faible enregistrée en six mois, a indiqué Statistique Canada en publiant ces données lundi.

Les taux de croissance du nombre de prestataires ordinaires les plus élevés en avril, soit 16,3 pour cent et 12,2 pour cent, ont été enregistrés, respectivement, en Alberta et en Saskatchewan.

Au Québec, la hausse a été de 0,9 pour cent. En Ontario, le nombre de prestataires ordinaires a été de 4,4 pour cent. Au Nouveau-Brunswick, elle a été de 1,6 pour cent.

Depuis octobre 2008, le nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi a progressé de 39,3 pour cent, a souligné Statistique Canada. Il a augmenté dans l'ensemble des provinces et des territoires, les plus fortes hausses en pourcentage ayant été notées en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario.

En avril, dans l'ensemble du pays, alors que le nombre de personnes touchant des prestations a augmenté, le nombre de demandes initiales et renouvelées a diminué de 1,7 pour cent, après une baisse de 2,1 pour cent en mars.

Acadie Nouvelle, 20 juin 2009 - Les députés se préparent pour un automne chaud

Les députés de la Chambre des communes sont partis en vacances l'esprit léger, sans crainte d'une élection estivale, mais ils devront se préparer pour un automne qui risque d'être chaud.

Au dernier jour de la session parlementaire, hier, les crédits budgétaires, qui constituaient le dernier test pour les troupes de Stephen Harper avant l'ajournement des travaux, ont été approuvés à 214 contre 82, grâce à l'appui annoncé des libéraux de Michael Ignatieff.

Comme prévu, les bloquistes et les néo-démocrates ont voté contre le gouvernement sur cette question de confiance, mécontents de la performance des conservateurs, et plus particulièrement de leur plan de relance de l'économie, jugé trop timide.

Les Canadiens ont désormais l'assurance qu'ils ne seront pas appelés aux urnes en pleines vacances estivales. Mais à peine quatre jours plus tôt, il était encore difficile de prévoir la survie du gouvernement, alors que le chef libéral brandissait la menace de s'opposer à l'adoption des crédits budgétaires si Stephen Harper refusait de se livrer à une reddition de comptes sur quatre sujets qui lui tenaient à coeur.

M. Ignatieff souhaitait particulièrement des avancées sur la réforme du régime de l'assurance-emploi, qu'il juge injuste en raison des nombreuses disparités régionales faisant en sorte que des milliers de chômeurs ne peuvent actuellement toucher des prestations.

"Le gouvernement doit dire maintenant aux Canadiens quels sont ses plans pour l'assurance-emploi, pas dans trois mois", avait-il fermement lancé en conférence de presse lundi.

Après trois conversations entre le premier ministre et M. Ignatieff, force est de constater que les chômeurs devront bel et bien attendre trois mois avant d'espérer des améliorations au système. Ce n'est en effet qu'à la fin de septembre que le comité bipartite créé en échange de l'appui libéral aux crédits budgétaires et qui est chargé d'étudier les façons d'uniformiser le régime d'assurance-emploi dévoilera ses recommandations.

Ce sera également durant la semaine du 28 septembre que les conservateurs devront remettre un troisième rapport d'étape pour rendre compte de l'état de l'économie, qui sera suivi deux jours plus tard par une journée d'opposition libérale.

Plusieurs analystes s'entendent sur le fait que c'est à ce moment que M. Ignatieff pourrait choisir de retirer son appui aux conservateurs, peut-être en présentant une motion de censure. Si les deux autres partis d'opposition choisissent eux aussi de s'opposer aux troupes de Stephen Harper, des élections pourraient être déclenchées et un scrutin avoir lieu au début de novembre.

Pour les deux autres partis d'opposition, le leader du Parti libéral n'a cherché qu'à gagner du temps en acceptant de se ranger du côté de M. Harper, se contentant de la mise sur pied d'un comité sur l'assurance-emploi en échange de son vote.

"M. Ignatieff est tellement confiant dans son comité bidon qu'il a dit à ses députés de se préparer pour des élections à la mi-septembre", a ironisé le chef bloquiste, Gilles Duceppe, à la sortie de la toute dernière période de questions de la session parlementaire, hier.

Fannie Olivier

La Tribune (Sherbrooke), 20 juin 2009 - Le coût d'une entente

Si vous êtes chômeur ou, pire, si vous êtes sans travail et n'avez pas droit aux prestations de l'assurance-emploi, les prochains mois risquent d'être longs et difficiles pour vous et vos proches.

La raison? Une trêve politique conclue entre le chef libéral Michael Ignatieff et le premier ministre Stephen Harper afin d'éviter des élections cet été.

Encore une fois, direz-vous, les gagne-petit et les plus mal-pris ont été sacrifiés et vous aurez raison!

Car pour éviter un affrontement en règle avec le gouvernement et un scrutin estival, M. Ignatieff a abandonné une position qu'il défendait avec fermeté depuis plusieurs semaines: l'adoption de la règle des 360 heures travaillées partout au pays pour qu'un nouveau chômeur puisse avoir droit à des prestations d'assurance-emploi.

À l'heure actuelle, les critères d'admissibilité varient d'une région à l'autre, en fonction notamment du taux de chômage et du lieu de résidence du travailleur. Par exemple, un employé mis à pied dans une usine de Magog qui habite Sherbrooke n'aura pas droit au même traitement que son collègue domicilié à Magog.

En outre, bon nombre de travailleurs n'ont tout simplement pas accès à l'assurance-emploi, même s'ils y cotisent. Ainsi, selon la Coalition des sans-chemise, seulement 38 pour cent des chômeurs sherbrookoïses ont droit à des prestations. La moyenne canadienne est de 46 pour cent.

Il n'y a pas que les organismes de défense des chômeurs qui jugent trop restrictifs les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi. Le Nouveau parti démocratique, le Bloc québécois et, aux dernières nouvelles, les libéraux eux-mêmes le disent!

Malheureusement, le chef libéral, qui semblait pourtant défendre avec acharnement les chômeurs, s'est contenté de la création d'un comité chargé d'étudier d'éventuels changements à apporter au régime de l'assurance-emploi.

Un rapport est attendu pour septembre.

Septembre? C'est encore plusieurs fins de mois difficiles pour des dizaines de milliers de sans-emploi au pays. D'autant plus que le projet de réforme risque d'être éclipsé par un éventuel scrutin automnal.

Et cela survient au moment où le Canada est frappé de plein fouet par la récession, avec une baisse anticipée de son produit intérieur brut (PIB) de 1,7 pour cent cette année (1,2 pour cent au Québec) et un taux de chômage inégalé en 15 ans.

Ici même à Sherbrooke, le Conference Board anticipe une croissance négative de l'économie en 2009, pour la première fois depuis 1991, alors que le PIB reculera de 0,8 pour cent.

Déjà, le taux de chômage atteignait 9,2 pour cent en mai dernier à Sherbrooke, contre 7,7 pour cent en mai 2008.

Ailleurs au pays, la situation est encore pire. Ainsi, Windsor, en Ontario, verra son PIB chuter de 5,6 pour cent cette année et celui de St. John's, à Terre-Neuve, affichera une baisse de 3,6 pour cent.

Si Stephen Harper s'est fort bien tiré d'affaire en parvenant à éviter des élections sans faire de véritable compromis, Michael Ignatieff a manqué de leadership et pourrait en payer le prix.

Non seulement il démontre aux Canadiens qu'il a mis fort peu de temps pour développer des réflexes politiques plutôt détestables, mais il risque également de perdre la confiance de ceux et celles qui voyaient en lui un homme de principes et de convictions.

Au nom d'intérêts strictement partisans et stratégiques, MM. Ignatieff et Harper en sont arrivés à une entente immorale, voire cynique, sur le dos des chômeurs canadiens.

Denis Dufresne

L'Action week-end (Joliette), 20 juin 2009 - Paquette tient parole

Le député de Joliette à Ottawa et leader parlementaire du Bloc québécois, Pierre Paquette, a récemment déposé en Chambre des communes une pétition afin de demander au gouvernement d'augmenter la durée des prestations des personnes atteintes de maladies graves comme le cancer. Pierre Paquette s'était engagé plus tôt cette année à épauler Chantale Boucher et Jacques Dubeau. Leur pétition réunit 400 signatures de Lanaudois qui, pour la plupart, sont atteints d'un cancer ou qui ont déjà eu un cancer

Actuellement, l'assurance-emploi maladie est limitée à 15 semaines. La pétition demande que la durée des prestations soit prolongée à 50 semaines.

Le Devoir, 20 juin 2009 - Sauver la face

Le psychodrame parlementaire qui a mené à la conclusion d'un accord entre le premier ministre Stephen Harper et le chef libéral Michael Ignatieff a accaparé pratiquement toute l'attention cette semaine. Michael Den Tandt, du Toronto Sun, n'en est surtout pas revenu du cynisme et des critiques qui ont accueilli l'accord. C'était pourtant ce que tout le monde disait vouloir: éviter des élections. Den Tandt pense même que cette entente est une preuve de bon jugement et sert bien les deux hommes. Elle permet à Harper de contrer les accusations de mesquinerie. «Il importe peu,

politiquement, que le compromis [sur l'assurance-emploi] soit avant tout symbolique, c'est un symbolisme dont Harper avait besoin.» Quant à Ignatieff, il devait à tout prix gagner du temps afin de préparer son parti à d'éventuelles élections, sans pour autant avoir l'air d'appuyer le gouvernement sans rouspéter. «Depuis quand faire des compromis est-il devenu source de ridicule?»

Susan Riley, de l'Ottawa Citizen, croit toutefois que les politiciens se trompent sur les raisons qui amènent les Canadiens à ne pas vouloir d'élections maintenant. Ils n'en veulent pas parce qu'ils estiment n'avoir aucune solution de rechange attrayante au gouvernement actuel. Riley note que bien des Canadiens voudraient se défaire de Stephen Harper mais sont sceptiques à l'égard du chef libéral, «qui peut apparaître à la fois admirablement sérieux et ridicule, en particulier cette semaine». Il y a bien eu un moment de coopération entre les deux hommes, mais le geste était stratégique, rien de plus. «Tout ce qu'Ignatieff a fait, en abandonnant sa demande urgente d'une norme nationale d'accès à l'assurance-emploi, c'est d'attiser les doutes sur son intégrité, ses valeurs et son flair politique.» À ce rythme, dit Riley, il devient de plus en plus difficile de distinguer Ignatieff de Harper, et «les électeurs en sont réduits à un choix entre deux carriéristes de centre droit».

Quelques écorchures

John Ivison, du National Post, convient que, depuis l'arrivée de Michael Ignatieff à la tête de son parti, le recrutement de membres a repris, la dette a été effacée, le caucus a retrouvé sa discipline et le parti, son unité. Ivison note cependant qu'un chef se juge aussi à ses qualités personnelles, comme le courage, la vision, l'intégrité et ainsi de suite. Et selon lui, «la capitulation apparente [d'Ignatieff] devant Stephen [Harper] soulève de nouvelles questions sur sa résistance et sa fermeté politique». Après tout, il a posé quatre questions et n'a eu de réponse qu'à une seule. Et encore! «Ce n'est pas la première fois que le chef libéral ramollit quand les affaires se corsent.» Ivison remarque qu'il a viré capot sur la guerre en Irak et la taxe sur le carbone quand il est devenu «politiquement opportun de le faire». Son erreur cette semaine n'a pas été de s'entendre avec M. Harper, mais de démarrer en jouant les durs. «La prochaine fois qu'il aura envie de faire tomber le gouvernement, il serait bien avisé de ne montrer les dents que s'il est prêt à mordre», conclut Ivison.

N'eût été le cinéma partisan qui a précédé cette entente, on aurait pu croire que les partis avaient enfin compris ce qui était attendu d'eux dans un Parlement minoritaire, écrit le Globe and Mail. En lieu et place, on a eu droit à un exemple absurde de ce qui arrive quand la stratégie de la corde raide prend le dessus sur l'élaboration sérieuse de politiques publiques. L'image du chef libéral a été ternie par ses menaces creuses, dit le Globe, qui reconnaît toutefois qu'Ignatieff a suivi les règles du jeu établies par Harper. Une demande raisonnable de groupe de travail, sans menace d'élections, aurait été ridiculisée sur-le-champ par le premier ministre. «Ce gouvernement ne fait aucun effort pour coopérer avec l'opposition, à moins de ne pas avoir le choix.» L'Ottawa Citizen déplore lui aussi qu'il faille une menace d'élections pour forcer le premier ministre à coopérer ou encore faire des rapports réguliers sur le plan de relance. Le quotidien déplore tout autant que l'effort de cette semaine n'ait rien donné de plus qu'un groupe de travail.

Partie remise

Le Calgary Herald, pour sa part, pense que le grand gagnant est Stephen Harper, qui semble avoir retrouvé les antennes qui lui avaient fait défaut à l'automne, au moment de l'énoncé économique. Cette fois, dit le Herald, il semble que ce soit le chef libéral qui ait trop présumé de la situation en réclamant des changements urgents à l'assurance-emploi pour se satisfaire ensuite d'un groupe de travail et de trois mois de répit pour se préparer à d'éventuelles élections automnales.

Chroniqueur au Star, James Travers n'est pas impressionné par ces deux chefs qui ont seulement cherché à sauver la face. Travers prévient que la fin de ce Parlement a seulement été reportée. Le climat d'affrontement qui le caractérise reprendra le dessus dès l'automne, une opinion partagée par Don Martin, de la chaîne CanWest. Ce dernier dit entendre déjà les partis réchauffer le moteur de leurs avions de campagne. Martin donne toutefois à Ignatieff le crédit d'avoir obtenu un compromis, aussi maigre soit-il, alors que la veille le chroniqueur prédisait que Harper préférerait ramper sur du verre brisé plutôt que d'offrir une porte de sortie à un libéral.

Manon Cornellier

Cyberpresse, 20 juin 2009 - L'Ouest et les territoires proposent une réforme de l'assurance-emploi

Les premiers ministres des provinces de l'ouest et des territoires ont élaboré une proposition de réforme de l'assurance-emploi qu'ils présenteront au gouvernement fédéral.

La proposition de réforme, dévoilée vendredi à la Conférence annuelle des premiers ministres de l'ouest à Dawson, au Yukon, inclut quatre changements majeurs au programme d'assurance-emploi.

Les leaders politiques ont dit vouloir que le programme soit réformé selon le principe d'uniformisation des conditions d'une province et d'un territoire à l'autre.

Le document, qui doit être présenté au comité de travail sur l'assurance-emploi créé à la suite des négociations entre le premier ministre Stephen Harper et le chef libéral Michael Ignatieff, mentionne que le programme d'assurance-emploi devrait tout de même inclure des conditions d'admissibilité différentes pour les secteurs urbains, ruraux et éloignés.

Il est indiqué que cette réforme de l'assurance-emploi devrait être une avenue temporaire pour aider les travailleurs à traverser ces temps économiques difficiles.

La réforme cherche aussi à mettre l'emphase sur la formation, un élément que le premier ministre du Yukon Dennis Fentie juge nécessaire pour aider les travailleurs canadiens à se préparer à l'après-récession.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, a affirmé que les dirigeants politiques veulent également qu'Ottawa étende la période durant laquelle les travailleurs reçoivent des prestations d'assurance-emploi, bien que la proposition ne précise pas le nombre de semaines souhaité.

Les dirigeants politiques des quatre provinces de l'ouest et des deux territoires ont par ailleurs salué la priorité accordée par le gouvernement fédéral au financement accéléré sur les infrastructures.

Au cours de la conférence de deux jours, les premiers ministres ont aussi réclamé la mise en place de mesures pour réduire la violence des gangs. Ils se sont entendus pour améliorer le partage d'informations et la coordination entre les provinces et les territoires sur cette question.

Radio-Canada, 19 juin 2009 - Un plan pour changer l'assurance-emploi

Après deux jours de discussions à Dawson City, au Yukon, les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest canadien et des territoires se sont entendus sur un plan pour améliorer le programme fédéral d'assurance-emploi. Ils estiment qu'il faut rendre ce soutien aux travailleurs plus équitable.

Les premiers ministres proposent de créer trois régions (urbaines, rurales et éloignées) qui auraient chacune leurs critères d'éligibilité aux prestations. Les détails de ce plan seront dévoilés vendredi.

Actuellement, a fait valoir le premier ministre de l'Alberta, Ed Stelmach, le pays est divisé en 58 régions pour déterminer les critères d'éligibilité.

Les premiers ministres de l'Ouest du pays ont l'intention de présenter leur plan au groupe de travail, dont la création a été annoncée cette semaine, qui doit étudier des modifications à apporter au programme fédéral.

Courrier Laval, 19 juin 2009 - Les chômeurs sont les grands perdants

Stephen Harper et Michael Ignatieff ont joué leur petit jeu de coulisse toute la semaine à Ottawa.

Élections pas d'élections. Menace et contre-menace. Bluff de l'un, contre-bluff de l'autre. En fin de compte, l'affaire s'est terminée en queue de veau. Pas une cenne noir de plus pour les 638 000 chômeurs au Canada.

Harper et Ignatieff ont mis fin à leur petite chicane en décidant de former un comité de six politiciens qui vont passer l'été à « étudier » l'assurance-chômage.

Trois Conservateurs, trois Libéraux y siègeront. En plein ce qu'il faut pour favoriser les matchs nuls et s'assurer que l'affaire reviendra à la Chambre des communes le 28 septembre sans l'ombre d'un règlement.

Les Libéraux ont par ailleurs gagné le droit de choisir le sujet de débat d'une journée de plus cet automne. Toute une victoire pour les chômeurs ça! Ça met du pain sur la table.

Pourtant c'est Denis Coderre, l'éloquent Prince de l'exagération qui avait bien dit en Chambre mardi que les chômeurs allaient « crever de faim » si on n'améliorait pas le régime d'assurance-emploi dès cet été.

Ce à quoi nos chefs politiques ont répliqué avec la formation d'un comité de six personnes. « Hé les gars! Mangez du comité cet été. »

Pas surprenant que la population soit complètement désillusionnée et qu'elle vote de moins en moins.

Pourtant Michael Ignatieff avait promis sur la tête de sa vieille mère qu'il forcerait Harper à accepter son plan pour augmenter l'éligibilité à l'assurance-emploi en fixant le minimum requis à 360 heures de travail plutôt qu'aux 460 à 720 heures exigées à présent.

Harper a eu le culot de dire que de réduire l'éligibilité à 460 heures encouragerait les gens à quitter leur travail pour aller chercher l'assurance emploi. Comme si les travailleurs avec une bonne situation se battaient pour un minable 55 % de leur paie régulière?

Ignatieff n'a pas insisté. Harper, détectant une certaine faiblesse chez ce dernier, n'a pas capitulé. Fin de la soi-disant crise.

C'est Gilles Duceppe, qui a le mieux décrit la menace avortée d'Ignatieff : « Quand t'as juste une paire de deux de pique dans les mains, tu ne bluffes pas. »

Ceci dit, Harper et Ignatieff ont quand même accompli une chose importante cette semaine. Ils se sont mit d'accord pour exclure le Bloc Québécois et le NPD du portrait.

Ignatieff a peur du Bloc au Québec et Harper craint l'effet néo-démocrate ailleurs au Canada, surtout en Ontario. Donc il vaut mieux les tasser avant les élections.

Harper s'est même permis une pointe d'humour, traitant le NPD de « Bloc anglais. »

Que c'est édifiant de voir nos politiciens s'amuser de la sorte, en pleine crise économique, juste avant leur congé de trois mois.

Richard Cléroux

La Presse, 19 juin 2009 - Fin de session à Québec et Ottawa : La mutation politique de harper se poursuit

Les sessions parlementaires, tant à Ottawa qu'à Québec, ont été mouvementées depuis la reprise des travaux, l'hiver dernier. Les crises et les controverses ont été nombreuses. C'est maintenant l'heure des bilans, en attendant la reprise des hostilités, l'automne prochain.

Les députés conservateurs et leurs adversaires libéraux, bloquistes et néo-démocrates ont bombé le torse cette semaine devant les caméras alors qu'on évoquait la possibilité d'élections en juillet. Tous se disaient prêts à l'éventualité d'une campagne électorale si le gouvernement Harper était défait aujourd'hui à l'occasion du vote de confiance sur les crédits budgétaires.

Mais en privé, les députés de toutes les allégeances ont poussé un soupir de soulagement mercredi en apprenant que le premier ministre Stephen Harper et le chef libéral Michael Ignatieff avaient réussi à dénouer la crise qui risquait de plonger le pays en campagne électorale pour la quatrième fois en cinq ans. D'autant plus que les Canadiens, presque unanimement, ne voulaient pas d'élections.

L'entente entre les deux chefs est loin d'être révolutionnaire - la création d'un comité bipartisan pour étudier les réformes à apporter au programme de l'assurance emploi et l'octroi d'une journée de l'opposition au Parti libéral deux jours après le dépôt du rapport dudit comité le 28 septembre -, mais elle permet de clore une session parlementaire riche en rebondissements.

Elle impose également une trêve de trois mois entre les différents protagonistes avant la reprise des hostilités à la mi-septembre. Ces hostilités déboucheront vraisemblablement sur des élections en novembre, les libéraux n'ayant pas caché leur intention de déposer une motion de censure envers le gouvernement minoritaire de Stephen Harper à la première occasion à l'automne.

Fin de la lune de miel

Devenu chef du Parti libéral sans effusion de sang, en décembre, Michael Ignatieff a réussi à redonner à ses troupes l'espoir qu'elles reprendront bientôt le pouvoir. Sous sa direction, le Parti libéral a réussi à effacer rapidement la dette de quelque deux millions de dollars de la dernière campagne électorale. Les troupes sont aussi plus unies que jamais et les donateurs se font plus nombreux et plus généreux.

Mieux encore, le Parti libéral détient depuis trois mois une légère avance sur le Parti conservateur dans les intentions de vote à l'échelle nationale, ce qui ne s'était pas vu depuis le début de la campagne électorale de 2005-2006.

Mais s'il a surfé sur une vague de sympathie depuis janvier, Michael Ignatieff a vu sa longue lune de miel prendre fin de manière abrupte cette semaine. En brandissant la menace de renverser le

gouvernement Harper lundi s'il ne se pliait pas à quatre conditions d'ici vendredi - une réforme de l'assurance emploi, un plan pour pallier la pénurie d'isotopes médicaux, un plan pour rétablir l'équilibre budgétaire et une description exhaustive des dépenses réalisées par Ottawa pour relancer l'économie - le chef libéral a voulu jouer au matamore pour éviter les comparaisons avec son prédécesseur, Stéphane Dion.

Mais il a vite battu en retraite le même jour en accordant des entrevues aux principaux réseaux de télévision du pays. Et il a pris la première porte de sortie offerte par Stephen Harper - une rencontre au sommet pour discuter du programme de l'assurance emploi - pour s'extirper de son piège après que le premier ministre eut décrit les conditions du chef libéral d'imprécises. En bout de piste, il n'a pas obtenu des concessions du gouvernement sur ses demandes. Cette stratégie du chef libéral a été tournée en ridicule non seulement par le NPD et le Bloc québécois, mais aussi par la majorité des observateurs de la scène politique.

"Auparavant, nous avions le professeur Dion. Maintenant nous avons le professeur Ignatieff", a lancé le commentateur politique Jean Lapierre, ancien ministre des Transports dans le gouvernement libéral de Paul Martin.

"Michael Ignatieff a semé un gros doute au sujet de son jugement politique dans la tête des plusieurs libéraux cette semaine en agissant comme il l'a fait", a affirmé un libéral influent sous le couvert de l'anonymat.

Le chef libéral - qui n'hésite pas à critiquer les failles du gouvernement Harper, mais tarde à expliciter ce qu'il ferait de différent s'il était aux commandes à Ottawa - aura besoin de l'été pour se ressaisir avant la bataille électorale attendue à l'automne.

Note encourageante

Pour les conservateurs, cette session souvent acrimonieuse se termine sur une note encourageante. Aux yeux de certains d'entre eux, Stephen Harper a continué la mutation politique qu'il a entreprise en décembre après avoir vu son gouvernement minoritaire frôler la mort à la fin de 2008.

En négociant un accord sans faire de véritables concessions sur le fond, Stephen Harper voulu mettre en évidence des qualités qui lui ont fait défaut l'an dernier. Décrit comme un homme dogmatique et intransigeant durant la crise parlementaire de novembre dernier, le premier ministre a fait preuve de retenue dans ses discussions avec Michael Ignatieff.

"Durant la crise parlementaire de novembre, M. Harper est passé pour un homme intransigeant. Nous venions d'être élus. Nous sommes un gouvernement minoritaire mais nous n'avons pas agi comme un gouvernement minoritaire en respectant les autres partis l'an dernier. Mais cette semaine, il est apparu comme un homme conciliant prêt à collaborer. En tenant trois rencontres, avec M. Ignatieff, il a démontré qu'il sait écouter. Et grâce à lui, nous n'avons pas d'élections, comme le souhaitent les Canadiens", a affirmé une source conservatrice.

Le gouvernement Harper a entrepris la session parlementaire le 26 janvier sur les genoux après avoir évité de peu une défaite humiliante aux Communes aux mains d'une coalition formée du Parti libéral et du NPD et soutenue par le Bloc québécois. Cette coalition, menée par Stéphane Dion, a vu le jour après la tentative des conservateurs de couper les subventions aux partis politiques en lors de leur mise à jour économique teintée de rose. Cette coalition était aussi soudée par le désir de voir des mesures robustes pour relancer l'économie canadienne malmenée par la crise mondiale. Le gouvernement Harper a donc entrepris une spectaculaire métamorphose. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, qui prédisait un léger surplus pour les quatre prochaines années dans sa mise à jour économique, a ouvert le robinet tout grand lorsqu'il a déposé son budget le 27 janvier. Les surplus sont devenus des déficits imposants - 34 milliards de dollars en 2009-2010, disait-il à ce moment-là, une somme qui a été revue à la hausse en mai à 50 milliards. Des milliards de dollars pour financer des projets d'infrastructures dans l'espoir de relancer rapidement l'économie et soutenir les entreprises et les travailleurs en difficulté.

En déposant un budget jugé "libéral", le gouvernement Harper s'est assuré d'obtenir l'appui des libéraux de Michael Ignatieff, un geste qui a fait éclater de manière définitive la coalition entre PLC, le NPD et le Bloc.

Mais ce faisant, Stephen Harper a dû renoncer à ses principes les plus chers - l'intervention minimaliste de l'État dans l'économie, l'équilibre budgétaire à tout prix, entre autres choses - pour assurer la survie de son gouvernement minoritaire.

Nouvelle cible

Durant la dernière session, le Bloc québécois a continué ses attaques contre le gouvernement Harper sur plusieurs dossiers, notamment le programme d'assurance emploi et l'aide au secteur forestier jugée insuffisante.

Mais les troupes souverainistes de Gilles Duceppe ont été contraints de modifier leur cible. L'effondrement des appuis au Parti conservateur au Québec et la montée du Parti libéral font en sorte que leur principal adversaire est désormais Michael Ignatieff dans la province. Le NPD tente pour sa part de tirer son épingle du jeu dans une joute politique qui ne l'avantage pas depuis le changement de garde au Parti libéral.

Les Canadiens ne voulaient pas d'élections en juillet. Soit. Mais tous les partis politiques devront tester leurs slogans et leur machine électorale durant les mois d'été afin de se préparer à la vraie bataille attendue à l'automne.

Joël-Denis Bellavance

Les Affaires, 18 juin 2009 - Près de 7 millions de chômeurs aux Etats-Unis

Le nombre de nouveaux chômeurs ne baisse pas autant que le prévoyaient les analystes

américains.

Ainsi, 608 000 personnes se sont inscrites au chômage aux Etats-Unis lors de la semaine qui s'est terminée le 13 juin, selon le département du Travail. Le consensus des experts avoisinait les 604 000. Du coup, ce sont 3 000 personnes de plus qui se sont inscrites par rapport à la semaine précédente.

Sur les quatre dernières semaines, la moyenne hebdomadaire des inscriptions est maintenant de 615 750, un chiffre en baisse de 7 000 par rapport à la moyenne d'il y a une semaine.

Aujourd'hui, les Etats-Unis comptent 6,7 millions de chômeurs, soit un taux de chômage voisin de 5%.

Olivier Schmouker

FTQ, 18 juin 2009 - La FTQ réagit au recul des libéraux fédéraux dans le dossier de l'assurance-emploi

"La coalition Harper-Ignatieff a accouché d'une souris. Dans les faits, à la FTQ, on cherche encore la souris" - René Roy, secrétaire général de la FTQ

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), est profondément déçue par la nouvelle position des libéraux fédéraux dans le dossier de l'assurance-emploi. "Personne n'est dupe du comportement du PLC qui fait de la petite politique sur le dos des travailleurs et des travailleuses qui ont perdu leur emploi et qui ont un urgent besoin d'un soutien financier pour les aider à passer à travers la crise", a déclaré le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Pas besoin de comité, les chômeurs savent ce qu'ils veulent

Comment le chef libéral peut-il dire sans aucune gêne avoir conclu une alliance avec les conservateurs et annoncer du même souffle la création d'un comité qui ne fera son rapport qu'à l'automne? "C'est maintenant que les chômeurs et les chômeuses ont besoin d'un nouveau programme. De par leur volte-face, les troupes libérales contribuent au cynisme qu'entretient la population à l'endroit des hommes et des femmes politiques. Depuis des semaines, les libéraux fédéraux déclarent la main sur le coeur qu'il faut une réforme du programme d'assurance-emploi, et ce, de toute urgence. Les raisons invoquées par le chef libéral Michael Ignatieff pour abandonner les chômeurs sont cousues de fil blanc, personne n'est dupe", a ajouté René Roy.

De la politique partisane sur le dos des chômeurs

Le gouvernement conservateur démontre son insensibilité et abandonne encore une fois les hommes et les femmes qui ont un urgent besoin d'assurance-emploi. Ce gouvernement n'a aucune considération pour les familles en difficulté, cela doit être dénoncé haut et fort. Par ailleurs, le lieutenant québécois des libéraux fédéraux, Denis Coderre, a déclaré qu'en refusant de bonifier le

programme d'assurance-emploi les conservateurs allaient laisser crever de faim tout l'été les chômeurs et les chômeuses. Comment peut-il aujourd'hui défendre la position de sa formation sans se couvrir de honte. "Les libéraux fédéraux laissent tomber les familles qui se retrouvent sans revenu en raison de la crise, c'est désolant et indécent. Les solutions sont connues depuis longtemps, les libéraux fédéraux viennent de manquer une belle occasion de redorer leur image auprès des travailleurs et des travailleuses, alors qu'ils ont été les premiers à couper dans les programmes d'assurance-emploi", a conclu le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Renseignements: Jean Laverdière, (514) 893-7809; Source: FTQ

CTC, 18 juin 2009 - Le président du CTC dit d'oublier le groupe de travail : Réparez l'AE maintenant

Les chômeuses et chômeurs sont mal en point parce que le gouvernement retarde les améliorations nécessaires au Régime d'assurance-emploi, dit le président du Congrès du travail du Canada Ken Georgetti.

Il répondait à l'annonce par le Premier ministre Stephen Harper et le chef de l'Opposition Michael Ignatieff de la mise en place d'un groupe de travail qui se rencontrera cet été pour étudier les modifications à l'AE. Georgetti dit que "nous savons ce qui doit être fait pour réparer l'AE. Ça n'aide pas les chômeuses et chômeurs ou leurs communautés d'attendre des mois avant d'apporter des modifications".

"Cela fait des mois que nous réclamons des améliorations, dit Georgetti. Nos recommandations ont été appuyées par les trois partis de l'opposition, y compris M. Ignatieff, par plusieurs premiers ministres, par les maires et conseillers municipaux lors du dernier congrès de la Fédération canadienne des municipalités et par les éditorialistes de grands journaux."

Il y a 1,55 million de sans-emploi au Canada, mais seuls 46,8 % d'entre-eux reçoivent en ce moment des prestations d'AE. Georgetti dit que bon nombre de travailleuses et travailleurs qui ont perdu leur emploi au début de la récession épuiseront leurs prestations pendant l'été. "Il est clair que des changements sont nécessaires maintenant, pas l'hiver prochain."

Le CTC appelle le gouvernement fédéral :

- à changer les critères d'admissibilité pour que des prestations régulières d'AE soient versées après 360 heures de travail, quelle que soit la région de résidence ou de travail au Canada;
- à augmenter jusqu'à 50 semaines la durée de la période d'admissibilité aux prestations d'AE pour tous les travailleurs et travailleuses;
- à relever immédiatement le niveau des prestations à 60 % du revenu calculé d'après les 12 meilleures semaines de rémunération.

Le Congrès du travail du Canada, la voix nationale du mouvement syndical, représente 3,2 millions de travailleuses et travailleurs canadiens. Le CTC rassemble les syndicats nationaux et internationaux du Canada de même que les fédérations du travail provinciales et territoriales et 130 conseils du travail de district.